

DIRECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT

Service des Installations  
Classées, des Impacts  
Environnementaux  
et des Déchets

Bureau des Installations  
Classées pour la Protection  
de l'Environnement

6 route des artifices  
BP L1  
98849 Nouméa Cedex

N° 2016-11781/DENV

Nouméa, le 27 AVR. 2016

*Le Directeur,*

à

Monsieur le directeur  
de la société Calédonienne de Services Publics  
12, route de l'Anse Vata  
BP 179  
98845 Nouméa cedex

Objet : visite d'inspection de l'installation de stockage de déchets (ISD) de Gadji pour  
constat de nuisance olfactive en date du 20 avril 2016  
Pièce jointe : compte-rendu de la visite d'inspection

Monsieur le directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, le compte rendu de notre constat en date  
du 20 avril 2016 sur l'installation de stockage de déchets ménagers et assimilés située sur le  
site de Gadji, commune de Païta.

Conformément à l'article 416-11 du code de l'environnement de la province Sud, vous  
disposez d'un délai de quinze (15) jours pour présenter vos observations par écrit.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération  
distinguée

Le directeur de l'environnement



Jean Marie LAFOND

Copie : - Mairie de Païta  
- SIGN